



Pour un monde sans faim

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LA CONSTRUCTION DES  
CENTRES DES COLLECTES DES PRODUITS AGRICOLE**

Notre réf. : KIR LOG XZ035-03-2025-COD 1139-19 BMZ

Projets : COD 1139 « Amélioration de la résilience dans les zones de production agricole du territoire de Masisi au Nord-Kivu qui sont une destination clé pour les déplacements croissants de populations »



Mars 2025

Pour la Welthungerhilfe

Chef des projets

Lievin SELYABO

Madame, Monsieur

**Welthungerhilfe**, fondée en 1962, est aujourd'hui l'une des principales organisations non gouvernementales allemandes spécialisées dans la coopération au développement et l'aide humanitaire. Indépendante, apolitique et non confessionnelle, elle œuvre sans but lucratif pour répondre aux défis mondiaux liés à la faim, à la pauvreté et aux inégalités. Son action, principalement financée par des dons privés, est également soutenue par des subventions institutionnelles provenant du gouvernement allemand, de l'Union européenne et des Nations Unies. Ces ressources lui permettent de déployer des projets structurants en Afrique, en Asie et en Amérique latine, visant à renforcer la résilience des populations vulnérables et à promouvoir un développement durable.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. : +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015  
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

Dans le cadre de ce projet, il prévoit encadrer les bénéficiaires dans la chaîne de valeur agricole à travers la construction des centres de collecte des produits agricoles dans la zone de production agricole des aires de santé de la zone de santé de Kibirizi dans les villages de **Mirangi, Lusogha, Bulindi et Burangiza**

Ces centres de collecte des produits agricoles vont permettre aux membres des groupes des producteurs agricole et des groupes des femmes multiplicateurs des semences de stocker leurs productions pendant la période de récolte où la demande est inférieure à l'offre afin d'attendre la période où la demande sera supérieure à l'offre afin de gagner un revenu significatif sur leurs activités agricoles et améliorer le niveau de revenu des leurs ménages agricoles au sein de la communauté. Ces centres vont regrouper les membres de GPA et GFPS afin de créer un accès amélioré et durable dans l'approvisionnement des produits agricoles, des moyens des substances vitales et à des services d'appui nécessaires et sûrs grâce à un secteur de marché développé dans la zone de production agricole, ceci va occasionner aussi une meilleure compréhension de circuit de commercialisation des produits agricoles avec une cartographie des chaînes des valeurs précises dans la zone de production agricole c'est-à-dire l'amélioration de l'environnement favorable aux investissements et accès au marché dans les secteurs de l'agriculture par des capacitations, la structuration et le regroupement des agriculteurs de la zone de production du projet.

1. Le présent cahier des charges concerne :

La construction des centres de collecte des produits agricoles dans la zone de production agricole des aires de santé de la zone de santé de Kibirizi dans les villages de **Mirangi, Lusogha, Bulindi et Burangiza** lequel l'ONG WELTHUNGERHILFE lance un appel d'offres.

2. Sont admises à concourir, les entreprises des constructions et Organisations Non-Gouvernementales répondant aux critères du présent CCTP.
3. Le dossier d'appel d'Offres sera consulté et retiré à n'importe quelle heure a travers la plateforme E-tender.
4. Les offres devront être valides pendant une période de 90 jours/ soit 3mois suivant la date limite de dépôt des offres qui sera établie sur le portail E tender. Tous les offres doivent être téléchargés sur E-tender.

N.B : L'offre qui ne sera pas soumise à travers la plateforme E-tender ne sera pas prise en considération.

## A. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

### 1. Désignation des travaux

Ces travaux comprennent la construction de :  
la construction des centres des collectes des produits agricoles dans la zone des productions agricole des aires de santé de la zone de santé de Kibirizi dans les villages de Mirangi, Lusogha, Bulindi et Burangiza (Voir cahier des prescriptions techniques).

### 2. Soumissionnaire admis :

Est admis à soumissionner toute entreprise des travaux publics et ONG ayant son siège au Nord-Kivu ou disposant d'un bureau opérationnel dans cette province, dûment agréée professionnellement, et disposant de compétences véritables en matière de construction d'ouvrages de type comparable à ceux prévus au présent appel d'offres.

Le soumissionnaire joindra à l'offre les documents administratifs ci-après :

- Nouveau Registre de Commerce ou les copies notariées des statuts pour les ONG et Asbl ;
- Notification numéro d'impôt
- Identification Nationale ; F92 pour Les ONG locale et asbl ;
- Agrément du ministère des Travaux Publics & Entité Territorial ;
- Agrément du ministère de l'Urbanisme et Habitat
- Attestation quitus fiscale en cours de validité ou récépissé valant preuves de paiement d'impôts pour les trois derniers mois ;
- Références vérifiables de bonne exécution des travaux similaires avec d'autres ONGI ou bailleurs des fonds ;
- Garantie de soumission
- Certificat de non-faillite
- Attestation de l'Institut National de Prévoyance Social (INPS)
- Assurance de responsabilité couvrant la durée du chantier pour les entreprises retenues.

Afin de garantir une couverture adéquate pour les risques liés aux travaux des constructions repris dans le présent DAO, le maître d'œuvre devra souscrire à une assurance de responsabilité civile professionnelle dont le montant de garantie serait équivalent à deux (2) fois la valeur du contrat.

Ces documents sont indispensables à la qualification de l'offre et leur absence est éliminatoire.

### 3. Visite des lieux

Une visite des lieux sera organisée **le 28 mars 2025**, dans les quatre villages ciblés pour le projet accompagné par un Ingénieur de WHH.

Le lieu de départ est prévu au bureau de Welthungerhilfe à Kanyabayonga. à partir de 10h00.

NB : Cette visite aura lieu si les conditions sécuritaires sont favorables. Si non une autre date peut être proposée pour cette visite. D'où, les prestataires intéressés devront s'informer 24 heures avant si la date n'a pas changé.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015.  
Réseau d'ONG internationales



Un certificat de visite des lieux sera signé en présence des tous les entrepreneurs. Ce certificat devra être inclus dans le dossier de soumission de l'entrepreneur. L'entrepreneur en présentant son offre est censé connaître le site et les conditions de fournitures locales.

Les frais liés aux différents mouvements et préparation de l'offre de l'entrepreneur sont à sa charge. Welthungerhilfe ne peut être tenue responsable des frais engagés par de l'entrepreneur, même si son offre n'est pas retenue.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

#### 4. Composition de l'offre :

L'offre doit obligatoirement comprendre les pièces et les documents suivants :

- a) La lettre de soumission datée et signée (selon le format prescrit par le DAO)
- b) Le dossier « PROJET » qui sera remis au maitre d'œuvre et comprendra des documents écrits dont :
  - Le planning définitif des travaux de construction et de la mission,
  - Un bordereau des prix unitaires daté et signé,
  - Un détail quantitatif-estimatif daté et signé.
- c) Des plans d'exécution et d'architecture de chaque ouvrage (implantation, repère, vue en plan, 4 façades, 2 coupes, fondation).
- d) Les documents présentant les références des personnes qui seront engagées sur le chantier (chef de chantier, supervision, etc.).
- c) Références vérifiables de bonne exécution des travaux similaires avec d'autres ONGI ou bailleurs des fonds (PV de remise définitives pour la bonne exécution des travaux),
- d) Une note descriptive de la mise en œuvre (moyens disponibles), de l'organisation et du planning des travaux, et des services qui lui sont liés (ces pièces datées et signées),
- c) L'attestation de visite des sites fournie en annexe.

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

#### 5. Prix de l'offre :

Le marché couvrira l'ensemble des travaux, sur la base d'un bordereau des prix et du devis estimatif chiffré présenté par le soumissionnaire.

Le soumissionnaire indiquera les prix unitaires en chiffres et en lettres et les totaux de toutes les rubriques figurant au bordereau des prix et au devis quantitatif-estimatif.

Les prix unitaires et les totaux établis en dollars, ne sont pas révisables. Le marché étant exempté d'impôts et taxes, les prix n'incluent pas l'ICA (Impôt sur le Chiffre d'Affaires).

#### 6. Durée de validité de l'offre :

Les offres restent valides et les soumissionnaires se conforment à leur offre pendant la durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### 7. Lieu et Date limite de la remise de l'offre

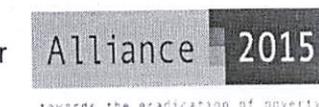
Les offres seront postées sur E- tender.

Aucune offre ne sera acceptée par WHH, si celle-ci n'a pas été postée sur la plateforme E- Tender (voir procédure d'enregistrement en annexe du mail).



E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)



Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

Notez que, dépasser l'heure et la date limite de soumission tel qu'affiché dans la plateforme, aucune offre n'accepte d'être joint.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

### 8. Examen des offres

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la WELTHUNGERHILFE vérifie que chaque offre a été dûment signée et que l'offre est conforme pour l'essentiel aux exigences administratives fixées par le CCTP (points 3 du présent chapitre).

Ce n'est qu'à partir du moment où elle est déclarée conforme en termes administratifs que l'offre peut être examinée dans sa configuration technique et financière.

### 9. Critères de sélection

Pour cette offre, les critères techniques de sélection suivants seront examinés.

#### a. Les documents administratifs (voir article 3)

Ces documents sont indispensables à la qualification de l'offre et leur absence est éliminatoire, c'est à dire tout document manquant ou non rempli sera considéré comme un motif de disqualification.

#### b. Offres techniques (notée 60/100)

- La présentation du dossier PROJET / **15 points**
- Compétence des responsables et chefs de chantier (BAC+5 en Génie Civile) avec des solides compétences en construction des ouvrages similaire / **10 points**
- Expérience comparable de l'entreprise / **20 points**

Ce critère tiendra compte la catégorie des travaux à exécuter par l'entreprise dans la passée.

Veillez joindre à votre soumission une copie des attestations des travaux similaires ou Procès-Verbaux des réceptions définitives. Toute attestation de services ne correspondant pas à cette construction ne sera pas pris en compte.

Si les attestations ne sont pas jointes, les points ne seront pas pris en compte.

Nombre d'attestations de service fait (travaux similaires)	1-4 Attestations	5-8 Attestations
Points octroyés	10 points	20 points

- Pertinence de la méthodologie et planning des travaux sur chantier et la mise en œuvre / **10 points**
- Correspondance aux clauses du Cahier des Clauses Techniques Particulières / **5 points**

#### c. Offre financière (notée 40/100 par rapport au moins disant)

Il sera évalué en se référant à l'offre le moins disant pour le fournisseur ayant obtenu au-delà de 50% à l'évaluation Technique.

#### Par Exemple :

- 100.000 USD = offre du moins disant = 40 points
- 110.000 USD = deuxième offre la plus avantageuse =  $(100.000 \times 40) / 110.000 = 36,363$  points

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunya, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)



Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

- 170.000 USD = troisième offre la plus avantageuse =  $(100.000 \times 40) / 170.000 = 23,529$  points

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 60% et au-delà seront retenus à cette phase d'évaluation technique des offres. Ces sont ses soumissions qui seront éligibles à l'évaluation financière**

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

#### 10. Attribution du marché :

Les offres évaluées et comparées sont ensuite classées par : proposition financière 40% + proposition technique 60% = note 100%. Sous réserve des dispositions de la clause 14 du présent chapitre, la WELTHUNGERHILFE attribue le marché au soumissionnaire dont elle estime l'offre conforme pour l'essentiel aux documents d'appel d'offres, à condition que l'on ait déterminé que le soumissionnaire répond aux conditions administratives stipulées au présent chapitre (points 3 et 5).

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

#### 11. Droit de la WELTHUNGERHILFE d'accepter ou de rejeter l'une quelconque des offres ou l'ensemble des offres :

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

La WELTHUNGERHILFE se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'appel d'offres avant l'attribution du marché, sans recours de responsabilité quelconque vis à vis du ou des soumissionnaires concernés, et sans être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

#### 12. Notification de l'attribution du marché :

Avant que n'expire le délai de validité des offres, la WELTHUNGERHILFE notifiera par porteur spécial au soumissionnaire retenu qu'il est déclaré adjudicataire provisoire.

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

Cette lettre d'acceptation indiquera le montant que la WELTHUNGERHILFE paiera à l'entrepreneur au titre de l'exécution et l'achèvement des travaux, ainsi que les modalités de ces paiements. Après réception de cette lettre d'acceptation, l'attributaire doit répondre à WELTHUNGERHILFE dans les deux jours, qu'il y est favorable.

Dès lors il est procédé :

- À la signature du contrat
- À l'information des autres soumissionnaires que leur offre n'a pas été retenue.

Si le soumissionnaire ne répond pas favorablement à la lettre d'acceptation dans les délais indiqués, la WELTHUNGERHILFE procède à l'annulation de l'attribution, par notification par porteur spécial. Le soumissionnaire classé deuxième est alors informé de l'attribution du marché, selon la procédure indiquée qui vient d'être décrite et selon la même réserve de garantie.

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

#### 13. Signature du marché :

La WELTHUNGERHILFE envoie à l'attributaire du marché, le contrat correspondant dès lors que la lettre d'acceptation est reçue. L'attributaire doit signer dans le jour qui suit la réception.



Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

#### 14. Modalités de paiement du marché :

Pour WHH, le paiement du marché est effectué par tranches successives d'avance, de la manière suivante :

- La première tranche de 10% du contrat sera accordée au prestataire dès la signature du contrat.
- La deuxième tranche de 40% sera décaissée après exécution de 50% des travaux, avec présentation d'un rapport d'avancement des travaux qui sera validé par le superviseur de travaux de WHH ;
- La troisième tranche de 40% sera décaissée à l'achèvement des travaux décrit dans cet appel d'offre avec présentation du PV de réception provisoire et un rapport d'avancement qui sera valide par le superviseur des travaux de WHH ;
- La quatrième et dernière tranche de 10% sera retenue comme garantie et qui sera payée 30 jours après la remise définitive des travaux, Avec présentation du rapport d'achèvement des travaux qui sera valide par le superviseur des travaux de WHH et le PV de réception définitive.

Veuillez mettre les coordonnées bancaires de votre organisation :

- **Relevé d'identité bancaire (RIB)**  
**Numéro de compte (23 chiffres) :** .....  
**Intitulé du compte :** .....  
**Titulaire du compte :** .....  
**Nom de la banque :** .....  
**Swift code :** .....

- Le fournisseur / soumissionnaire doit être le propriétaire du compte bancaire
- Un fournisseur / soumissionnaire national doit présenter un compte bancaire domicilier dans le même pays où la société / entreprise du fournisseur / soumissionnaire est légalement enregistrée.
- Les paiements sont uniquement autorisés sur le compte bancaire mentionné dans l'offre => le compte bancaire dans le contrat et sur la facture doit être le même que dans l'offre initiale
- Les paiements à une personne privée / à un tiers ou à un tiers juridique sont interdits, que cette personne / ce tiers représente légalement l'entreprise, travaille pour elle ou soit autorisée par l'entreprise à recevoir des paiements.
- En cas de paiement par Chèque Cela doit déjà être mentionné dans l'offre ainsi que dans le contrat - y compris le nom du représentant légal recevant le chèque. Le chèque doit être adressé au sous-traitant et non à un représentant.

#### 15. Garantie après exécution

Pendant la période entre la réception provisoire et la réception définitive, le prestataire continue d'assumer toutes ses responsabilités même pour les vices apparents non signalés à la réception provisoire.

Pendant cette période de garantie, le prestataire devra procéder à toute réparation à ses frais, s'il est démontré que le dommage constaté relève de la mauvaise exécution des travaux (malfaçons ou emploi d'un matériau de qualité défectueuse). Si à la fin de cette période de garantie les travaux sont jugés recevables après validation de la qualité et la conformité des ouvrages par le client, celui-ci dresse le Procès-verbal de réception définitive des travaux et le fait signer contradictoirement avec le prestataire et les autorités locales.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de Lubero  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

Le paiement de la tranche suivante est déclenché par un rapport de l'évolution des chantiers qui atteste de l'effectivité des travaux, niveau de la livraison et de la consommation des matériaux sur le chantier effectué par l'ingénieur WHH. Les retenues sont opérées d'office sur les sommes dues à l'entrepreneur. Un taux de consommation de 60% de la tranche d'avance, évalué sur justificatif présenté dans le rapport est nécessaire pour déclencher le paiement suivant. Avant de passer à une étape, les ingénieurs de WHH devront valider, les matériels et matériaux fournis par le prestataire pour le suivi de la qualité et de conformité, à travers un rapport d'état d'avancement des travaux et de conformité des matériels et matériaux utilisés

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande**Article 17 : Garantie de bonne exécution**

Conformément à Loi No. 10/010 du 27 Avril 2010 relative aux Marchés publics qui régleme les montants minimal et maximal de la garantie de bonne exécution, cette garantie pour le présent marché est fixée à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché.

Cette garantie doit être exprimée dans la monnaie du contrat et limitée à trois (3) mois (période de retenue) après la réception définitive des travaux, et peut être libérée par le donneur d'ordre (Maitre d'ouvrage) seulement.

La banque émettrice de la garantie (a travers un bordereau) doit être une banque internationale reconnue et soumise à l'approbation du maitre d'œuvre. La garantie bancaire de bonne exécution doit être fournie au plus tard 15 jours ouvrables qui suivent la notification de l'attribution du marché. Dans le cas où le montant de la garantie n'est pas fourni endéans le délai prévu, l'attribution du marché sera considérée comme annulée.

En cas de non-conformité ou de défauts constatés après la réception définitive, le montant versé pour la garantie bancaire sera gardé par le Maitre d'ouvrage afin de couvrir tous coûts dû à cette non-exécution des travaux.

Le versement du montant de la garantie sera effectué dans le compte du maitre d'ouvrage dont le Coordonnés sont les suivants :

Intitulé de compte : WHH / COD 1139 / BMZ

Numéro de compte :

00017-28007-23326761201-69

Devise : USD

Banque: Trust Merchant Bank S.A.  
Swift: TRMSCD3L  
Adresse: 1223, avenue Lumumba, Lubumbashi, RD.Congo  
E-mail: tmb@tmb.cdAvenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/CoordinationCellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/CoordinationE-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)**CONDITIONS GENERALES DU MARCHE DES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS****Article 1 : Objectif du marché**

Le présent marché a pour objet : La construction des quatre centres de collecte de produits agricoles dans le village de BURANGIZA, BULINDI, LUSOGHA et MIRANGI dans la zone de santé de Kibirizi dans le territoire de Rutshuru, Nord-kivu, RD Congo

**Article 2 : Responsabilités**

Le Bailleur de fonds est BMZ

La Welthungerhilfe est responsable de la Maîtrise d'œuvre des travaux.

**Article 3 : Nature du marché**

Le marché est exécuté par une seule entreprise ou ONG.



Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

L'entreprise constitue un marché à bordereau de prix fixes. Le montant de l'offre sera obligatoirement calculé sur base des quantités du bordereau annexé au présent cahier spécial des charges.

L'entrepreneur est censé comprendre parfaitement les indications des plans et les spécifications du cahier spécial des charges et annexes.

Après le dépôt des offres, aucune réclamation du chef d'erreur ne sera prise en compte.

Le fait de remettre l'offre implique que l'entrepreneur a reconnu que les travaux sont parfaitement exécutables.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

#### Article 4 : Documents de l'entreprise

Le dossier « PROJET » après approbation du Maître d'œuvre sera remis à l'entrepreneur adjudicataire. Il lui appartient de contrôler avant le début des travaux, la parfaite concordance des documents reçus avec la réalité du terrain. L'entrepreneur est tenu de communiquer à ses sous-traitants éventuels les documents indispensables à la bonne exécution des travaux qu'il leur a confiés. Tous les documents nécessaires concernant les détails d'exécution des travaux et n'apparaissant pas au dossier joint au cahier des charges doivent être fournis par l'entrepreneur et soumis à l'approbation de Welthungerhilfe, avant toute exécution.

#### Article 5 : Modifications

La Welthungerhilfe se réserve le droit d'apporter les modifications, additions ou suppressions aux opérations prévues aux documents de l'entreprise. Ces modifications doivent faire l'objet d'accords écrits et signés par l'entrepreneur, et la Welthungerhilfe, pour les décomptes en plus ou moins qui en résultent.

#### Article 6 : Responsabilité de l'Entreprise

L'entrepreneur sera responsable vis-à-vis du Maître d'œuvre de tous les travaux qui incomberont, tant ceux qu'il exécute lui-même que ceux qu'il fait exécuter par des sous-traitants.

En conséquence, jusqu'à la réception définitive, l'Entrepreneur veillera à la parfaite conservation de toutes les opérations.

L'Entrepreneur est également responsable pour les opérations qui concernent toutes dégradations résultant de vols ou intempéries et ce jusqu'à la réception définitive.

#### Article 7 : Correspondance

Toute correspondance (décomptes, factures, relevés de compte, etc...) sera adressée obligatoirement par l'Entrepreneur à Welthungerhilfe.

#### Article 8 : Délai d'exécution – Ordre d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux est fixé par l'Entrepreneur dans sa soumission en jours ouvrables. Le délai d'exécution commence à courir après la signature du contrat et la signature d'un PV d'ouverture de travaux.

#### Article 9 : Retenues pour retard

Par le dépôt de son offre, l'entrepreneur s'engage à respecter le délai renseigné dans son offre.



Si son ouvrage ou partie d'ouvrage n'est pas terminé dans les délais, la Welthungerhilfe le signifiera par écrit à l'entrepreneur sans qu'il ait besoin de toute autre mise en demeure.

Les retenues pour retard sont appliquées de plein droit pour la totalité des jours de retard.

Elles sont calculées par la formule ci-dessous :

$$R = a \cdot M \cdot n$$

Où **R** : est le montant des retenues à appliquer pour un retard de "n" jours.

**M** : est le montant de la soumission

**n** : est le nombre de jours ouvrables de retard

**a** : est égal à 0,2%

Les retenues sont opérées d'office sur les sommes dues à l'entrepreneur.

#### Article 10 : Sous-traitants

Les sous-traitants ne sont liés juridiquement qu'envers l'entrepreneur et n'ont de rapport qu'avec lui.

#### Article 11 : Journal des travaux

L'entrepreneur doit tenir un journal qui consigne les approvisionnements de matériaux, des mètres et quantités des travaux exécutés, le nombre d'ouvriers occupés avec les jours de travail, toutes les modifications aux plans. Ce journal doit rester en permanence sur le chantier à la disposition de Welthungerhilfe, et du représentant du bailleur de fonds.

#### Article 12 : Exécution des travaux

L'Entrepreneur doit en permanence se trouver sur le chantier pendant l'exécution des travaux qui lui sont confiés ou se faire représenter par un délégué agréé par la Welthungerhilfe.

La Welthungerhilfe se réserve le droit d'écarter du chantier tout délégué ou représentant de l'Entrepreneur jugé indésirable et cela sans avoir à donner de justification quelconque. Les opérations doivent être exécutées conformément aux prescriptions des documents de l'entreprise. Les matériaux à utiliser sont ceux prévus aux documents officiels.

#### Article 13 : Matériel sur chantier

L'Entrepreneur devra disposer sur le chantier le matériel nécessaire pour l'exécution complète et parfaite des opérations. Il évitera les encombrements du chantier. Il veillera également à ne pas gêner la circulation.

#### Article 14 : Vérification

Tous matériaux dans les travaux pourront être examinés par la Welthungerhilfe ou le responsable du suivi désigné par la Welthungerhilfe avant sa mise en œuvre et refusés si des défauts apparaissent ou s'ils ne correspondent pas aux spécifications des prescriptions techniques.

#### Article 15 : Travaux et matériaux non recevables

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales



Les travaux qui ne sont pas exécutés conformément aux clauses et conditions des documents de l'entreprise seront, sur ordre du Maître d'œuvre démolis et reconstruits aux frais de l'entrepreneur.

A défaut pour l'Entrepreneur d'y satisfaire dans le délai imposé par la Welthungerhilfe, la carence sera constatée en présence de l'entrepreneur.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

### Article 16 : Décès ou faillite de l'Entrepreneur

En cas de décès ou faillite de l'entrepreneur au cours des travaux, le contrat est résilié de plein droit. Un état des opérations concernées sera dressé contradictoirement par la Welthungerhilfe et un représentant soit des héritiers de l'entrepreneur défunt, soit du curateur faillite et ce dans un délai de 15 jours au plus tard à dater du décès ou de la proclamation de la faillite.

En cas de faillite, la Welthungerhilfe se réserve le droit de mettre en charge de la masse créancière, tous les suppléments de dépenses nécessaires à l'achèvement des ouvrages tels que prévus aux documents de l'entreprise.

En cas de décès de l'Entrepreneur, la Welthungerhilfe se réserve le droit soit de confier la continuation des travaux à un ayant droit du défunt s'engageant solidairement soit de faire appel à un Entrepreneur de son choix.

### Article 17 : Cas de force majeure

En cas de force majeure comme les intempéries, la recrudescence de la guerre, l'entrepreneur doit notifier à Welthungerhilfe dans les 5 jours afin de ne pas être victime d'éventuelles pénalités de retard.

### Article 18 : Publicité

L'Entrepreneur devra mentionner expressément le soutien financier du bailleur de fonds dans tous les documents diffusés ou publiés ainsi que durant les événements organisés dans le cadre du projet.

De même, l'Entrepreneur s'engage à afficher visiblement sur le chantier l'objet du projet, accompagné des logos de WELTHUNGERHILFE. Les frais afférents à la publicité sont compris dans les prix unitaires du marché.

### Article 19 : Révision de prix

Le marché est ferme et non révisable.

### Article 20 : Travaux supplémentaires

En cas de travaux supplémentaires, les prix applicables sont les prix unitaires de la soumission.

### Article 21 : Réception des travaux

Lorsque les travaux sont achevés, l'entrepreneur les notifie par écrit à Welthungerhilfe, lequel procède dans les 10 jours au contrôle des ouvrages en compagnie de l'Ingénieur de WHH.



Si les travaux sont jugés recevables, la Welthungerhilfe rédige le procès-verbal de réception provisoire qu'il signe contrairement avec l'entrepreneur toutes reprenant les observations et réserves qui devront être corrigées pour la réception définitive.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Dans le cas contraire, il signifie, par écrit à l'entrepreneur les constatations qui montrent le refus de réception et fixe un délai pour la mise des ouvrages en état de réception provisoire.

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

#### Article 22 : Replis du chantier

L'Entrepreneur procédera à un repli complet du chantier en prenant le soin d'enlever tout grava en laissant le chantier en état de propreté impeccable.

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

#### Article 23 : Réception définitive

Elle intervient un (1) mois après la réception provisoire par un contrôle des ouvrages sous la procédure d'office de Welthungerhilfe.

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Pendant cette période de garantie, l'Entrepreneur continue d'assumer toutes ses responsabilités même pour les vices apparents non signalés à la réception provisoire. Si les travaux sont jugés recevables, la Welthungerhilfe dresse et fait signer contrairement avec l'Entrepreneur le procès-verbal de réception définitive.

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

#### Article 24: Réclamation de l'Entrepreneur

Toute réclamation de l'Entrepreneur pour un fait qu'il croit pouvoir imputer à Welthungerhilfe doit être introduite par écrit endéans les 6 jours après la date à laquelle le fait s'est passé. L'entrepreneur précisera avec clarté le fait et son influence sur l'avancement et/ou le coût des travaux. Toute réclamation qui se réfère à des ordres verbaux reçus ne sera pas prise en considération.

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

### CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUE PARTICULIERE

**Travaux de la construction des quatre centres de collecte de produit agricole dans les village de Mirangi, Burangiza, Bulindi et Lusogha dans la zone de santé de Kibirizi territoire de Rutshuru province du Nord-Kivu**

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

**Préambule** : Les travaux seront exécutés dans la Zone de santé de Kibirizi en territoire de KIRUMBA province du Nord-Kivu.

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Le présent Cahier des charges et des Prescriptions Techniques (CCPT) fixe les conditions d'exécution des 4 centres de collecte des produits agricole. Il a pour but de définir la qualité, la nature et les normes à observer pour la réalisation des susdits travaux. Il laisse cependant au contractant l'entière responsabilité du choix des méthodes d'exécution, de la conception du matériel et des techniques à mettre en œuvre. WHH ; **Maître d'Ouvrage** attend toutefois disposer d'ouvrage et d'équipement réalisé et installé en parfait état de marche dans les conditions normales d'utilisation.

Ce descriptif n'est nullement pas limitatif. Chaque soumissionnaire devra prendre connaissance de l'entière du DAO (Dossier d'appel d'offre) et s'être rendu compte par lui-même des contraintes relatives aux sites, transport et acheminement des fournitures au marché.

Alliance 2015  
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales



Le prestataire est tenu de respecter au minimum les prescriptions qui y sont indiquées.

## LOCALISATION DES TRAVAUX ET DÉLAI D'EXÉCUTION

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

### PRESTATION A LA CHARGE DE L'ADJUDICATEUR

Les prestations à la charge de l'adjudicateur ont pour but la réalisation de 4 centres de collecte des produits agricoles pour les bénéficiaires du projet COD1139 avec un fonctionnement adéquat afin de l'approprier à une utilisation efficiente et pérenne par les communautés bénéficiaires.

Le prestataire aura la charge de :

- Gestion de la main-d'œuvre qualifiée et non-qualifiée
- Matériels et matériaux de construction : Sable, gravier, moellon, Planche, Madrier, chevron, stick d'échafaudage, briques cuites (livraison, transport aux sites de travail, sécurisation et consommation au site de travail).

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

### NOTE DE PRESCRIPTION TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT EN PARPAING

#### 1. OBJECTIF

Cette note vise à définir les prescriptions techniques nécessaires à la construction d'un entrepôt en parpaing, en garantissant sa solidité, sa durabilité et son adéquation aux besoins de stockage.

#### 2. LOCALISATION ET IMPLANTATION

Les centres de collecte de produits agricoles localisés à :

- MIRANGI : 0°53'33,8''S et 29°5'54,98''E
- LUSOGHA: 0°49'18,21''S et 29°6'44,31''E
- BULINDI : 0°45'23,92''S et 29°8'21,01''E
- BURANGIZA : 0°43'29,28''S et 29°10'21,57''E

Les centres de collecte de produits agricoles seront implantés sur un terrain stable, après une étude de sol préalable afin de déterminer la nature des fondations adaptées. L'implantation tiendra compte de l'orientation, de l'accessibilité et des contraintes environnementales.

#### 1. Introduction et Description de l'Ouvrage

Ce document a pour objet de définir les exigences techniques et les normes applicables pour la construction d'un centre de collecte des produits agricoles. L'ouvrage, d'une surface de 56 m<sup>2</sup> (7 m x 8 m), doit répondre aux critères de sécurité, de durabilité et de confort. Il s'inscrit dans une démarche de construction de qualité, conforme aux documents techniques unifiés (DTU) et aux normes françaises et européennes en vigueur, garantissant ainsi des performances structurelles et environnementales optimales.

#### 2. Spécifications Générales et Normes de Référence

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

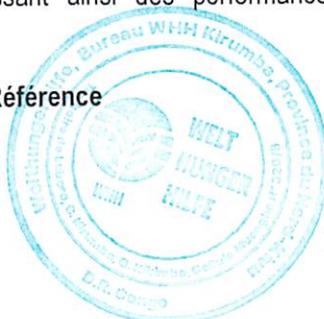
E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales



Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

Towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

La réalisation de ce projet requiert le respect de plusieurs normes, notamment pour les matériaux structuraux et de finition. Le ciment utilisé devra être conforme à la norme NF EN 197-1, tandis que le sable et le gravier, éléments essentiels à la formulation du béton, devront satisfaire aux normes NF EN 12620 et NF EN 13038. Pour la maçonnerie, qu'elle repose sur des briques, des parpaings ou des moellons, la norme NF EN 771-1 est applicable. Les armatures en acier doivent répondre à la norme NF EN 10080, garantissant leur résistance et leur ductilité, et les tôles pour la couverture devront être conformes à NF EN 10142. Enfin, les peintures et autres revêtements de finition utilisés (intérieurs et extérieurs) devront respecter la norme NF EN ISO 12944 afin d'assurer une protection durable contre la corrosion et une bonne tenue esthétique.

### 3. Mise en Œuvre, Contrôle Qualité et Réception

Les travaux devront être réalisés par des professionnels qualifiés, sous le suivi rigoureux d'un maître d'œuvre. Avant toute mise en œuvre, un contrôle préalable des matériaux (essais de compression sur des échantillons de béton, vérification de la granulométrie des agrégats, contrôle des dimensions des briques ou parpaings) sera effectué par l'ingénieur de WHH. Pendant la construction, le coulage du béton devra respecter les dosages établis, et une attention particulière sera portée à la cure pour atteindre la résistance spécifiée. La maçonnerie devra être exécutée selon les tolérances du DTU, avec des joints réguliers et une mise en œuvre soignée du mortier. Enfin, un contrôle final incluant des vérifications structurelles, thermiques et acoustiques sera réalisé pour assurer la conformité de l'ouvrage aux prescriptions techniques et normatives. La réception des travaux se fera après validation de l'ensemble des essais et l'obtention des certifications de conformité.

### 4. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

#### Détail des Matériaux et Exigences Techniques

##### Ciment :

Le ciment Portland, de type CEM I, doit être stocké à l'abri de l'humidité et manipulé selon les recommandations du fabricant. Le dosage en béton doit être précisément déterminé pour atteindre la résistance souhaitée en compression (généralement 25 à 30 MPa pour des ouvrages non porteurs de grande envergure).

- Type : CPA 210/32,5N HIMA (EN 197-1), classe de résistance initiale  $\geq 21$  MPa à 2 jours et  $\geq 32,5$  MPa à 28 jours. Stockage étanche (<3 mois, hygrométrie <60 %).
- Usage spécifique : Ciments laitiers (CEM III/C) pour ouvrages hydrauliques (absence de chaux libre, test Franke), avec rapport eau/ciment  $\leq 0,45$ .

##### Sable :

Les agrégats doivent être propres, tamisés et exempts d'impuretés. Le sable (norme NF EN 12620) doit présenter une granulométrie homogène.

Type : Sable siliceux alluvial (>95 %  $\text{SiO}_2$ ), exempt de matières terreuses (limite : <3 % en poids, testé par sédimentométrie selon NF EN 933-8). Les sables éoliens, jugés inadaptés en raison de leur finesse (module de finesse <1,8) et teneur en argile (>5 %), sont proscrits.

- Préparation : Lavage mécanique par cyclonage ou tamisage humide (tamis ISO 3310-1) pour éliminer les particules <80  $\mu\text{m}$ . Le sable doit présenter une humidité résiduelle <2 % (test au four selon ASTM C566), avec une texture croissante et non adhérente.
- Granulométrie :



**Mortier** : Distribution continue entre 0,5–2 mm (gradation optimale selon NF P18-622).

**Béton** : Distribution étalée entre 2–5 mm, avec un coefficient d'uniformité ( $C_u$ ) >4 et un coefficient de courbure ( $C_c$ ) entre 1 et 3.

### Gravier

- Origine : Gravier roulé siliceux (quartz >90 %), extrait de lit de rivière, résistant à l'usure Los Angeles <25 % (EN 1097-2) et à la fragmentation Micro-Deval <15 % (NF EN 1097-1).
- Granulométrie : Courbe continue 10–25 mm ( $D_{max}/1,5 \leq$  épaisseur de l'élément structurel), avec refus <5 % au tamis 25 mm et passant <10 % au tamis 4 mm

**Interdictions** : Gravier latéritique (porosité >30 %, testé selon ASTM C127) ou altéré (indice de friabilité >40 %, BS 812-110). Usage exceptionnel de gravier concassé (rapport LA  $\leq$ 30) sous validation de l'Ingénieur WHH.

- Prétraitement : Lavage haute pression pour éliminer les fines <63  $\mu$ m (contrôle par équivalent de sable >75 %, NF EN 933-8).

### Moellon

Selon le système choisi (briques, parpaings ou moellons), les matériaux doivent présenter des tolérances dimensionnelles strictes. Le mortier, préparé avec un mélange de ciment (NF EN 197-1), de chaux hydraulique (si nécessaire) et d'agrégats fins, doit être dosé pour garantir une adhérence et une résistance optimales aux assemblages.

- Type : Quartz/granite (résistance à la compression >150 MPa, EN 1926), exempt de fissures (test au marteau Schmidt HR >40). Dimensions moyennes : 150–300 mm.
- Préparation : Nettoyage par brossage haute pression et séchage avant mise en œuvre.

### Armatures et Tôles

Les barres de fer utilisées dans le béton armé doivent être conformes à la norme NF EN 10080 et bénéficier d'un enrobage suffisant pour résister à la corrosion. Pour la couverture, des tôles d'acier galvanisé (NF EN 10142) sont privilégiées pour leur durabilité et leur résistance aux intempéries.

- Acier : FeE 500 HA (EN 10080), limite d'élasticité ( $R_e$ )  $\geq$ 500 MPa, ductilité ( $k=ft/fy$ )  $\geq$ 1,15.
- Contrôle : Absence de corrosion (test ISO 8407), rugosité HRc 55 pour adhérence optimale.
- Recouvrement : Longueur de chevauchement  $\geq$ 50 $\varnothing$  (calcul selon Eurocode 2), avec espacement minimal 2 $\varnothing$ .

#### 1. Coffrage

- Bois : Classe de résistance D30 ( $\geq$ 30 MPa en compression, NF EN 338), humidité  $\leq$ 18 %

#### Peinture

- Marque : Produits approuvés Qualicoat/GSB (ex. : AkzoNobel, PPG), teintes RAL 6001 (vert) / RAL 9010 (blanc).
- Application : Préparation SSPC-SP10 (Near-White Blast), primaire époxy zinc-rich (150  $\mu$ m), finition polyuréthane (100  $\mu$ m).
- Garantie : Aucun farinage (ASTM D4214), adhérence  $\geq$ 5 MPa (ISO 4624), contrôle après 90 jours.

### Finitions (Planches et Peintures)

Les planches utilisées pour le coffrage ou les éléments de support doivent être en bois traité, certifiées pour une bonne résistance mécanique et une durabilité en milieu extérieur. Les peintures, quant à

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)



elles, doivent respecter NF EN ISO 12944 pour la protection contre la corrosion, avec des couches d'apprêt et de finition adaptées aux conditions d'exposition.

### 3. FONDATIONS

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

#### Notes de Prescription Technique pour la Construction d'une Fondation en Moellon

##### 1. Étude du Sol et Implantation

- Avant le début des travaux, une étude sommaire de sol devra être réalisée afin de déterminer la capacité portante du terrain et d'adapter la profondeur des fondations en conséquence.
- Le tracé des fondations sera défini selon les plans d'implantation et vérifié avec précision pour garantir l'alignement et la stabilité de la structure.

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

##### Excavation et Préparation du Terrain

- La profondeur des fondations variera entre **50 cm et 1 m**, en fonction de la nature du sol identifié lors de l'étude géotechnique.
- La fouille devra être propre, débarrassée de tout matériau instable (racines, argile gonflante, débris organiques).
- Le fond de fouille sera compacté et nivelé pour assurer une base stable avant la pose des moellons.

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

##### Dimensions et Structure des Fondations

- La largeur minimale des semelles sera de **40 cm** afin d'assurer une bonne répartition des charges sur le sol.
- Les fondations seront construites en **moellons maçonnés**, conformément aux recommandations de l'étude de sol.
- Un **béton de propreté** pourra être appliqué au fond des fouilles si nécessaire pour éviter la contamination du béton de fondation par le sol.

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

##### Semelle de fondation

Les semelles isolées de 0,4 m x 0,4 m seront dimensionnées selon les normes BAEL (Béton Armé aux États Limites) nécessitera une analyse rigoureuse pour s'assurer que la fondation supportera adéquatement les charges appliquées tout en respectant les contraintes du sol.

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

##### Béton et Liaison des Moellons

- Le béton utilisé pour la fondation sera dosé à **350 kg/m<sup>3</sup>** de ciment, soit un mélange optimisé pour garantir la résistance et la durabilité des ouvrages.
- Les moellons seront soigneusement sélectionnés, posés en lits réguliers et liés avec un mortier de bonne qualité pour assurer la solidité de la structure.
- L'épaisseur des joints de mortier ne devra pas excéder **2 cm** pour éviter les risques de fissuration.

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

##### Drainage et Protection des Fondations

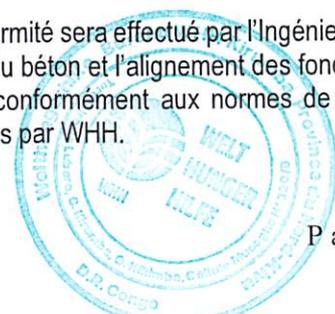
- Si le sol est sujet à l'humidité ou aux infiltrations d'eau, un système de drainage devra être mis en place autour des fondations afin d'éviter les affouillements et garantir la stabilité de l'ouvrage.
- Un enduit hydrofuge pourra être appliqué sur les parties enterrées des fondations pour limiter la remontée capillaire.

##### Contrôle et Validation

- Avant tout remblaiement, un contrôle de conformité sera effectué par l'Ingénieur de WHH pour vérifier le respect des dimensions, la qualité du béton et l'alignement des fondations.
- L'ensemble des travaux devra être réalisé conformément aux normes de construction en vigueur et aux prescriptions technique fournies par WHH.

Alliance 2015  
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales



Ces prescriptions garantiront la stabilité et la pérennité de la structure en fonction des charges et des conditions géotechniques du site.

#### 4. STRUCTURE EN PARPAING

- Parpaings creux de 20 x 20 x 40 cm pour les murs porteurs.
- Montage des parpaings avec un mortier dosé à 300 kg/m<sup>3</sup> de ciment.
- Disposition de chaînages horizontaux et verticaux en béton armé (ferrailage en 12 mm).

#### 5. COUVERTURE

- Charpente métallique ou en bois traité contre les insectes et l'humidité.
- Toiture en tôles ondulées galvanisées BG32 prépeint de couleur verte.
- Pente de toiture minimale de 10 % pour l'évacuation des eaux pluviales.

#### 6. DALLE DE SOL

- Réalisation d'une dalle en béton armé de 10 cm d'épaisseur.
- Dosage du béton : 350 kg/m<sup>3</sup> avec armatures HA8.
- Prévoir une pente de 1 % pour l'évacuation des eaux.

#### 7. OUVERTURES

- Portes métalliques battantes adaptées aux besoins de l'entrepôt.
- Fenêtres en aluminium ou en bois avec grilles de protection pour l'aération.

#### 8. ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

- Installation de gouttières et caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales.
- Prévoir une fosse de rétention ou un système d'infiltration adapté.

#### 9. FINITIONS

- Enduit ciment-sable sur les joints de parpaing intérieurs et extérieurs pour une meilleure durabilité.
- Peinture acrylique ou revêtement hydrofuge sur les poteaux, poutres et autre encadrement des baies
- Sol lissé ou recouvert d'un revêtement en fonction des exigences d'usage.

#### 10. SÉCURITÉ ET NORMES

- Respect des normes de construction en vigueur.
- Mise en place d'un dispositif de prévention incendie si nécessaire.
- Signalisation et accès sécurisés pour le personnel.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

**Note** : un contrôle de conformité pourra être mené avant réception définitive pour vérifier la conformité des mesures de réhabilitation avec le cadre logique du projet et la législation nationale en vigueur.

**NB** : *Toutes les autres dispositions particulières seront clarifiées dans le contrat de prestation des services.*

### QUALITÉ DES MATÉRIAUX À APPRÉCIER PAR L'INGÉNIEUR WHH

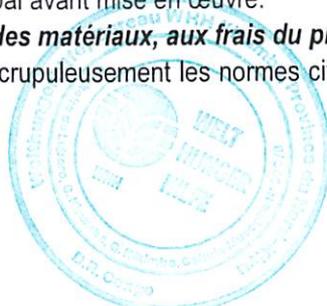
Spécifications techniques détaillées des matériaux de construction et contrôle qualité l'Ingénieur WHH

#### 2. Contrôles et Conformité

Validation : Approbation par l'Ingénieur WHH via procès-verbal avant mise en œuvre.

**Note** : *Les non-conformités entraînent le rejet immédiat des matériaux, aux frais du prestataire.*

Ce document technique engage le prestataire à respecter scrupuleusement les normes citées, sous supervision rigoureuse de l'Ingénieur WHH.



Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

## L'enregistrement sur la plateforme E tender

Chaque soumissionnaire doit d'abord s'inscrire en tant que fournisseur dans le portail eTender pour pouvoir participer à ces appels d'offres. Les instructions sont jointes en dessous de ce document. Une fois inscrit, le fournisseur peut télécharger tous les documents et répondre à toutes les questions qui se trouvent dans le portail eTender.

Les soumissions doivent préciser tous les détails, selon le texte d'appel d'offres, le cas échéant le format de l'annexe II peut être utilisé, signé et tamponné comme formulaire d'offre. Cependant, une offre sur un papier à en-tête du fournisseur est également la bienvenue, à condition qu'elle contienne les informations exactes comme l'exige le formulaire de soumission. Les soumissionnaires sont vivement conseillés de fournir les références récentes (de moins de 2 ans) dans des marchés similaires.

Pour s'inscrire sur le site eTender, veuillez contacter : Mr Guylain MUSAVULI à l'adresse e-mail suivante : [guylain.musavuli@welthungerhilfe.de](mailto:guylain.musavuli@welthungerhilfe.de) juste pour les clarifications concernant l'utilisation du portail E tender dont le lien est :

<https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe> pour vous inscrire, télécharger le DAO et traiter vos propositions financières en suivant les instructions de eTender.

Toutes les questions en rapport avec l'offre ne seront seulement répondues qu'à travers le

portail E tender dans sa partie **Messagerie** ou **Forum Questions – Réponses**.

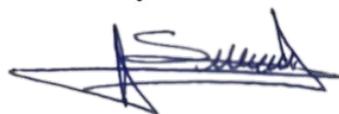
**Calendrier : remise des offres, dépouillement et évaluation sera refléter dans le portail e-tender**

**N.B :** L'offre est valable sans signature originale et seule la personne ou entreprise invitée après sélection des candidatures et signature d'un contrat pourra nous livrer les marchandises.

Fait à Kirumba, le 19/03/2025

Lievin SELYABO

Chef de Projet



Annexes :

- I. Spécifications techniques & bordereau de prix
- II. Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe
- III. La lettre de soumission
- IV. Certificat de visites des Lieux
- V. Plans des Ouvrages de référence

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

## Annexe I : Spécifications techniques & bordereau de prix

Kirumba, le 18 / 03 / 2025

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTES	P. U	P.T
<b>INSTALLATION DE CHANTIER</b>					
	Installation de chantier				
	Installation de chantier	ens	4.00		
	<b>Total Installation de chantier</b>				
<b>DEGAGEMENT DES EMPRISES</b>					
	Débroussaillage manuel sur l'emprise de la parcelle	m <sup>2</sup>	900.00		
	Evacuation des débris a la décharge	ens	1.000		
	<b>Sous Total Dégagement des emprises</b>				
<b>TERRASSEMENTS POUR PLATEFORME</b>					
	Décapage de la terre végétale a une épaisseur de 20 cm sur l'emprise de l'ouvrage	m <sup>2</sup>	900.00		
	Evacuation des excédents de terre	ens	1.00		
	<b>Remblais</b>				
	Remblais des fouilles	m <sup>3</sup>	128.00		
<b>FONDATION / BETON</b>					
<b>Béton de propreté dosé à 150 kg/m3</b>					
	Béton	m <sup>3</sup>	0.72		
<b>Béton de semelles isolées dosé à 350 kg/m3</b>					
	Béton	m <sup>3</sup>	2.30		
	Aciers	kg	115.20		
	Coffrage	m <sup>2</sup>	23.04		
<b>Béton amorce de poteaux dosé à 350 kg/m3 (Plo en BA)</b>					
	Béton	m <sup>3</sup>	1.84		
	Acier	kg	184.32		
	Coffrage	m <sup>2</sup>	36.86		
<b>Béton de longrine dosé à 350 kg/m3</b>					
	Béton	m <sup>3</sup>	7.92		
	Aciers	kg	633.60		
	Coffrage	m <sup>2</sup>	66.48		
<b>Dallage et chape</b>					
	Film polyane sous dallage	m <sup>2</sup>	256.00		
	Dallage B et chappe	m <sup>3</sup>	25.60		
<b>TOTAL FONDATION</b>					
<b>ELEVATION</b>					

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)



Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

<b>Béton de chaînage haut dosé à 350 kg/m3</b>				
Béton	m <sup>3</sup>	7.92		
Acier	kg	475.20		
Coffrage	m <sup>2</sup>	132.96		
<b>Agglomérés</b>				
Agglos 15 *40*20 cm creux	m <sup>2</sup>	761.36		
<b>Béton de poteaux dosé à 350 kg/m3 (Fondation, Elévation)</b>				
Béton	m <sup>3</sup>	7.78		
Acier	kg	1,166.40		
Coffrage	m <sup>2</sup>	207.36		
<b>Enduits et peinture</b>				
Enduit sur maçonnerie dosé à 400 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>2</sup>	51.84		
<b>TOTAL FONDATION</b>				
<b>GROS ŒUVRE</b>				
<b>Charpente en bois- Couverture en Tôle BG32</b>				
<b>Charpente en ferme traditionnelle</b>				
Panne Sablière, intermédiaire et faîtière en chevron de 7*7cm	ml	560		
Ferme- Traditionnelle en madrier de 15*7 cm	ml	500		
Vidange de traitement de bois (huile moteur type Diesel)	m <sup>2</sup>	300		
Divers accessoires de mise en œuvre	Ens	1.00		
<b>Sous Total 2.1.3</b>				
<b>Couverture Tôle Bacs Alu - Chéneaux</b>				
Couverture en Tôle BG32	m <sup>2</sup>	576.00		
Couverture en Tôle translucide	m <sup>2</sup>	7.80		
Divers accessoires de mise en œuvre	Ens	1.00		
<b>Sous Total 2.1.3</b>				
<b>Fenêtre en acier, châssis Métallique et de teinte gris laqué avec vitrage clair en triplex ép. 8 mm</b>				
Imposte en lamelle 300 X 80(Cm)	U	38.00		
Double porte 150 X 300(Cm)	U	4.00		
<b>Sous total 2.3.1</b>				
<b>MONTANT TOTAL</b>				



Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

## ANNEXE II : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

### 1. Informations sur le fournisseur

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

Avenue la Corniche, n° 170.  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

#### 1.1 Informations relatives à votre entreprise

Veillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

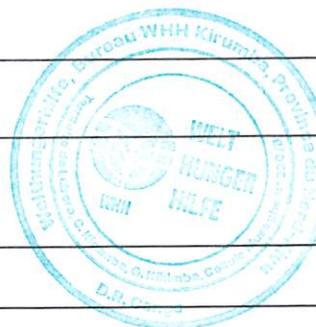
Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

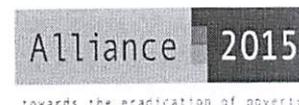
Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistrer ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	
Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	



#### 1.2 Informations sur les cadres de la direction

Welthungerhilfe applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employées, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement de Welthungerhilfe. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.



Membre de l'Alliance 2015.  
Réseau d'ONG internationales

Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chef-e-s de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur·trice à Welthungerhilfe ou envoyer un e-mail à [screening@welthungerhilfe.de](mailto:screening@welthungerhilfe.de).

Cadre de la direction n°1			
Nom complet (Prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card :	
Adresse (Au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (Prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card :	
Adresse (Au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card :	



Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
<b>Cadre de la direction n°4</b>			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité	ID Card :		
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :

## 2. Déclaration de politique de Welthungerhilfe

### 2.1 Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

#### Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

#### Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

#### Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

#### Lutte contre la corruption



Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur <https://www.unglobalcompact.org>

Welthungerhilfe/Agro Action  
AllemandeAvenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/CoordinationCellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/CoordinationE-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

## 2.2 Welthungerhilfe adhère strictement à son propre code de conduite

Le code de conduite de Welthungerhilfe s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de Welthungerhilfe. Tous les fournisseurs de Welthungerhilfe sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhilfe Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité
- Pas de violence sexuelle
- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit
- Obligation de signaler toutes préoccupations, soupçons et toute prise de connaissance d'infractions au code de conduite

Le code de conduite complet est disponible à l'adresse suivante :  
<https://www.welthungerhilfe.org/about-us/transparency-and-quality/code-of-conduct/>

En signant ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous acceptez explicitement de respecter ces principes.

## 2.3 Welthungerhilfe (WHH) s'oppose à toutes formes de terrorisme et de blanchiment d'argent

WHH s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de celles et ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément aux directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne, Welthungerhilfe est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et, en particulier, contre le financement du terrorisme. En vertu de ce principe, Welthungerhilfe compare ses fournisseurs et leurs décideurs aux listes de terroristes connus et suspectés afin de s'assurer qu'aucun de ses fonds ou de ceux de ses donateurs n'est utilisé, directement ou indirectement, pour soutenir des individus ou des entités associés au terrorisme ou au blanchiment d'argent. En soumettant une offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent par conséquent ce processus de contrôle, y compris l'obligation de fournir les informations requises pour effectuer ce contrôle (voir les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus).

## 3. Déclaration des fournisseurs

Nous, \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;
- Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, et n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation équivalente en vertu de procédures conformes aux dispositions légales nationales,

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

- c) Nous ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal contraignant pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- d) Nous nous acquittons de notre obligation de payer les cotisations d'assurance sociale, les impôts et autres prélèvements conformément aux dispositions légales de la juridiction dans laquelle se trouve notre bureau. De la juridiction du destinataire et de la juridiction où le contrat est exécuté ; nous assurons que nous respecterons la législation applicable et les normes communes en matière de salaires, de législation sociale, de sécurité et de santé au travail ;
- e) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers de toute autre personne physique ou morale ;
- f) Aucune violation grave d'un contrat en raison de non-exécution d'obligations contractuelles n'a été constatée dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par un bailleur institutionnel dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de tout autre secteur de financement public (ci-après dénommé bailleur de fonds public) ;
- g) Nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour participer à un appel d'offres, et toutes les informations soumises pour ce dernier sont exactes et complètes ;
- h) Concernant les contrats qui sont finalement payés sur les fonds d'un donateur institutionnel, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison d'une violation flagrante de nos obligations contractuelles ;
- i) Nous n'avons pas été exclus par un bailleur de fonds public de sa liste de partenaires contractuels en raison de problèmes éthiques ;
- j) Dans le cas d'être choisi comme fournisseur pour un projet de Welthungerhilfe, nous assurons à Welthungerhilfe, à tout donateur institutionnel impliqué dans le projet, et aux auditeurs engagés par Welthungerhilfe ou un tel donateur institutionnel, qu'ils auront un accès raisonnable et sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins de contrôles et d'audits ;
- k) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
- l) Nous comprenons que Welthungerhilfe réalisera un contrôle pour s'assurer que ni notre entreprise ni nos quatre principaux cadres de la direction ne figurent sur les listes de terroristes connus ou présumés émises par nos bailleurs institutionnels ou par les gouvernements dont ils font partie ;
- m) Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies ; et
- n) Nous agissons conformément aux valeurs du code de conduite de Welthungerhilfe.

Place, date

Nom, signature

**Note** : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.



Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

### ANNEXE III : LETTRE DE SOUMISSION

Je (nous) soussigné(e) (ons).....

Propose(ons) d'exécuter et d'achever les travaux de construction conformément aux dites conditions du marché, prescriptions, techniques, mémoire de travaux et additifs toutes remise déduite pour un montant total de .....(En lettre).

Dans le cas où la présente offre serait retenue, je (nous) (nous) m'engage(ons) envers Welthungerhilfe à livrer les travaux selon les modalités spécifiques dans les conditions particulières du présent appel d'offres.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer les travaux dans un délai de 7 jours après signature du contrat, sans poser des conditions préalables liées au paiement des avances ; et à achever l'ensemble des travaux faisant l'objet du Marché dans un délai de ..... jours ouvrables.

Je (nous) déclare(ons) que cette offre reste valable pour nonante (90) jours à partir de la date fixée pour l'ouverture des offres.

Je (nous) déclare(ons) que vous n'êtes pas tenu de donner nécessairement une suite favorable aux offres que vous recevez.

Conformément aux instructions du présent Cahier Spécial des Charges, nous joignons à chaque exemplaire de notre soumission tous les éléments exigés.

Fait à.....le.....

(Signature et Cachet)

En qualité de .....

Autorisé à signer l'offre pour le compte de.....



Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

## ANNEXE IV : CERTIFICAT DE VISITE DES LIEUX

Je soussigné ..... (Noms et titre), représentant l'entreprise....., après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offre n°....., relatif aux travaux **construction de 4 centre de collecte des produits agricoles dans les villages de MIRANGI, LUSOGHA, BULINDI et BURANGIZA** avoir visité les lieux et recueillir les informations nécessaires sur le site et, déclare avoir apprécié et sous ma responsabilité, la configuration du terrain, et m'être rendu compte des difficultés particulières de l'exécution des travaux. Je me soumetts et m'engage à exécuter lesdits travaux sur le site concerné sans aucune réclamation relative aux obstacles que présentent les sites conformément aux dispositions contractuelles et instructions techniques de Welthungerhilfe qui me seront donné pour la bonne réalisation des travaux pour lesquels je présente mon offre.

Kirumba, le 19 / 03 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma  
Ville de Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

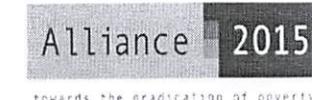
Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,  
Quartier Lumumba  
Commune Mbunya  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,  
Quartier KIKIMBA  
Commune de Kirumba  
Territoire de KIRUMBA  
Tél. : +243847178977 &  
+243850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)

Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333  
[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)



Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

### Pour la Société

Nom et signature

Date :

### Pour l'Ingénieur WHH

Nom et signature

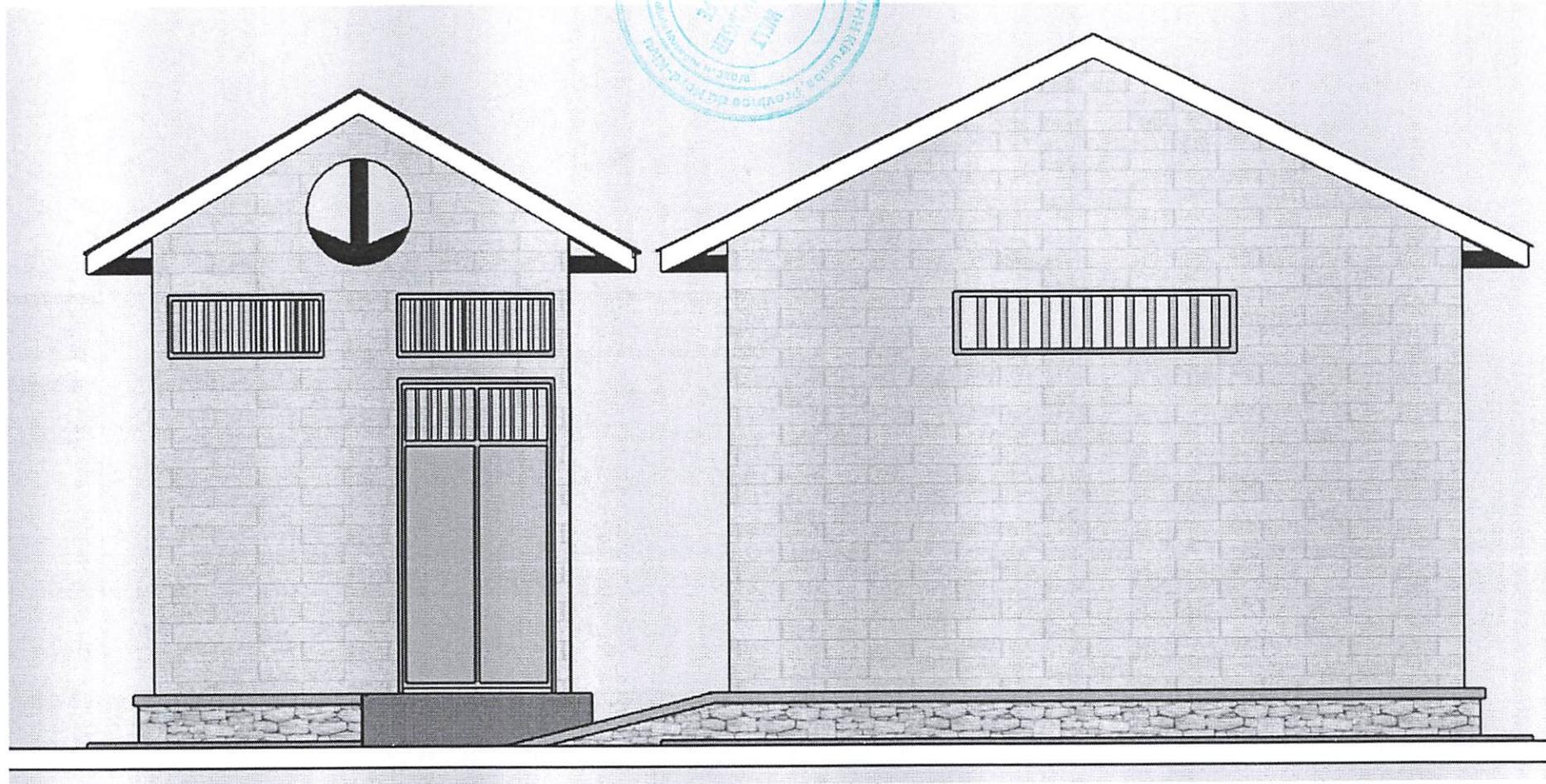
Date :

### Pour la Logistique WHH

Nom et signature

Date :

# **ANNEXE V : Plans des Ouvrages de référence**



Centre de collecte de produit agricole (Facade 1)



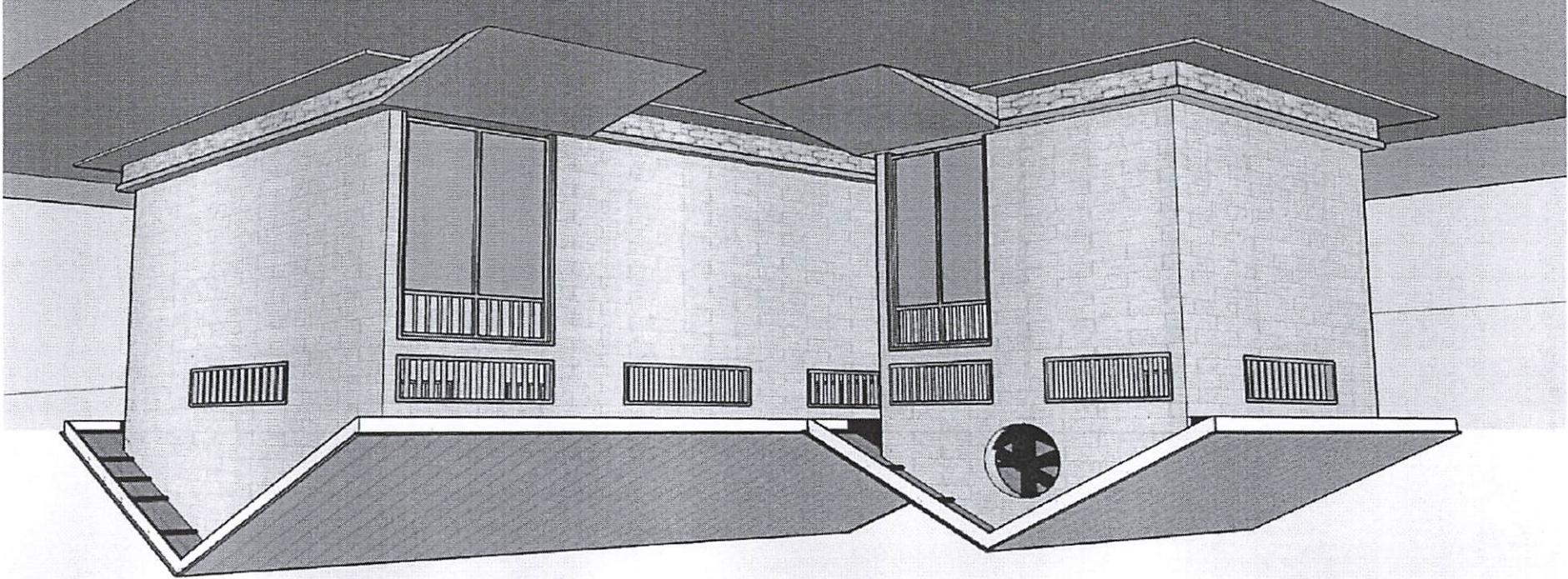
POUR UN MONDE SANS FAIM

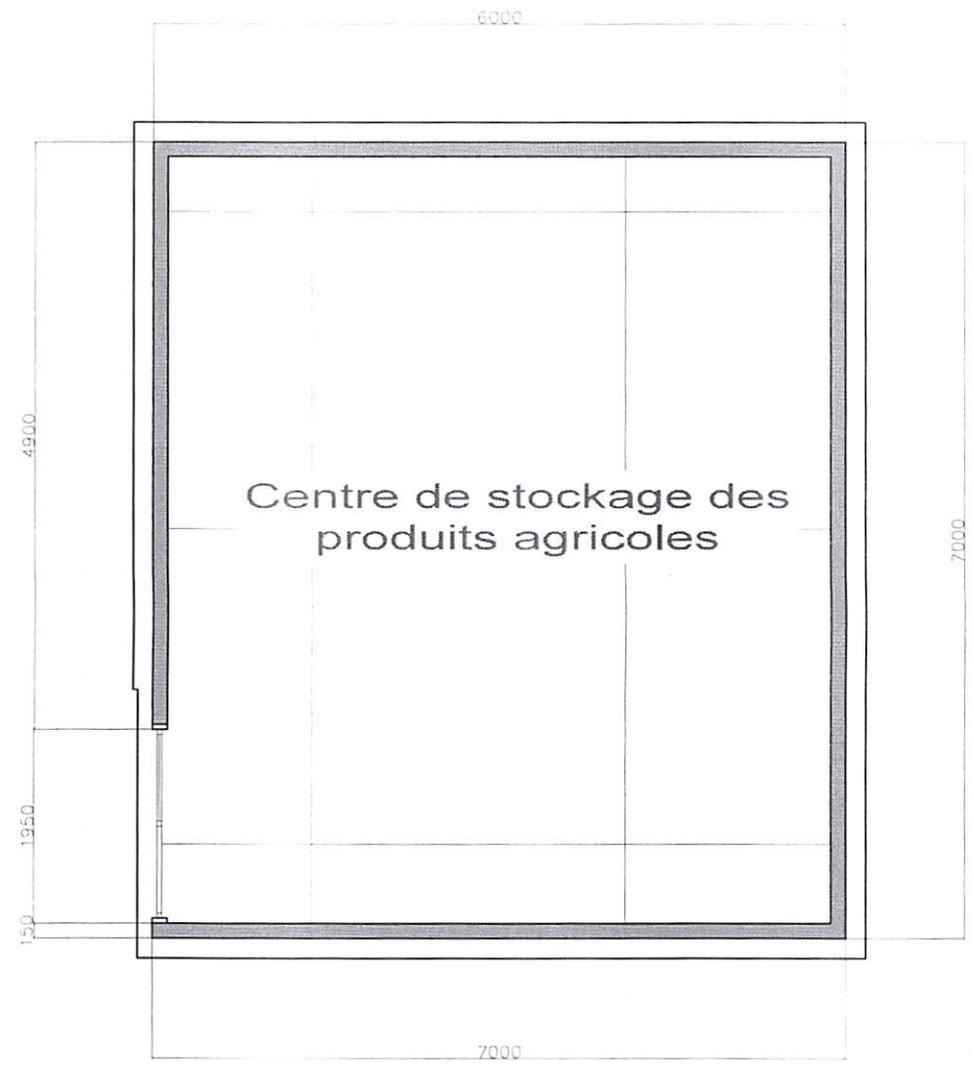
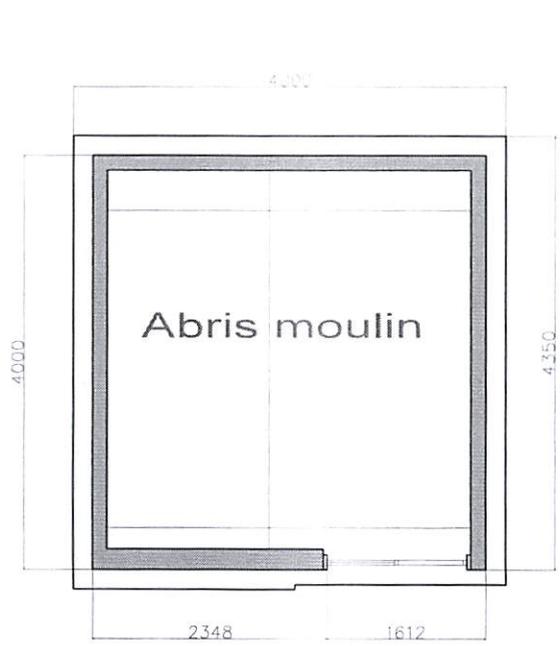
Conception : Ir Tex KARUNGU	Projet COD1139	Matériaux	Echelle
Dessin : Ir Tex KARUNGU	Localisation : Mirangi, Bullindi, Lougha et Barangira Nature du sol : Sol stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Béton armé MC350</li> <li>• HA12</li> <li>• HA10 et HA8</li> <li>• Col sheet BG30</li> </ul>	1/100
Approuvé : Lievin SELYABO			



Echelle 1/100	Matériaux - Béton armé MCS50 - HA12 - HA10 et HA8 - Col et pout. B20	Localisation : Mbangi, Bulindi, Lougala et Bouranza	Approuvé : Lievin SELYABO
		Nature du sol : Sol stable	
		Projet COD1139	Conception : Ir Tex KARUNGU
			Dessin : Ir Tex KARUNGU

Centre de collecte de produit agricole (Facade 1)

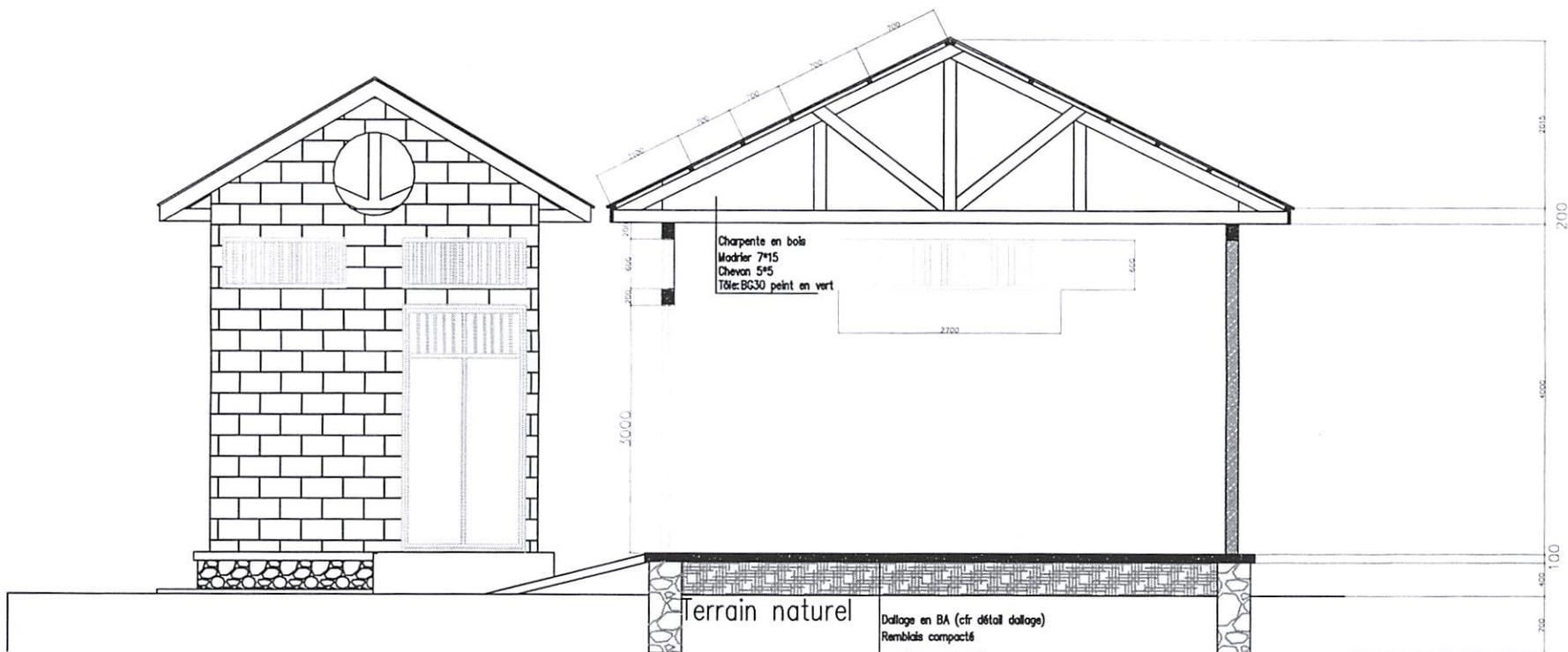




Centre de collecte des produits agricole (Vue en plan)



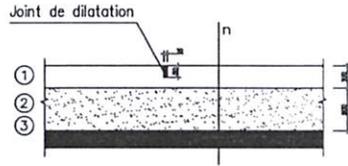
Conception : Ir Tex KARUNGU	Projet COD1139	Matériaux	Echelle
Dessin : Ir Tex KARUNGU	Localisation : Mirangi, Lougha, Bulindi et Burangiza Nature du sol : Argile sablonneux et sable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Béton armé MC350</li> <li>Paving de 15*20*40, Tôle en BG30</li> </ul> 	1/100
Approuvé : Lievin SELYABO			



Centre de collecte de produit agricole (Coupe AA)

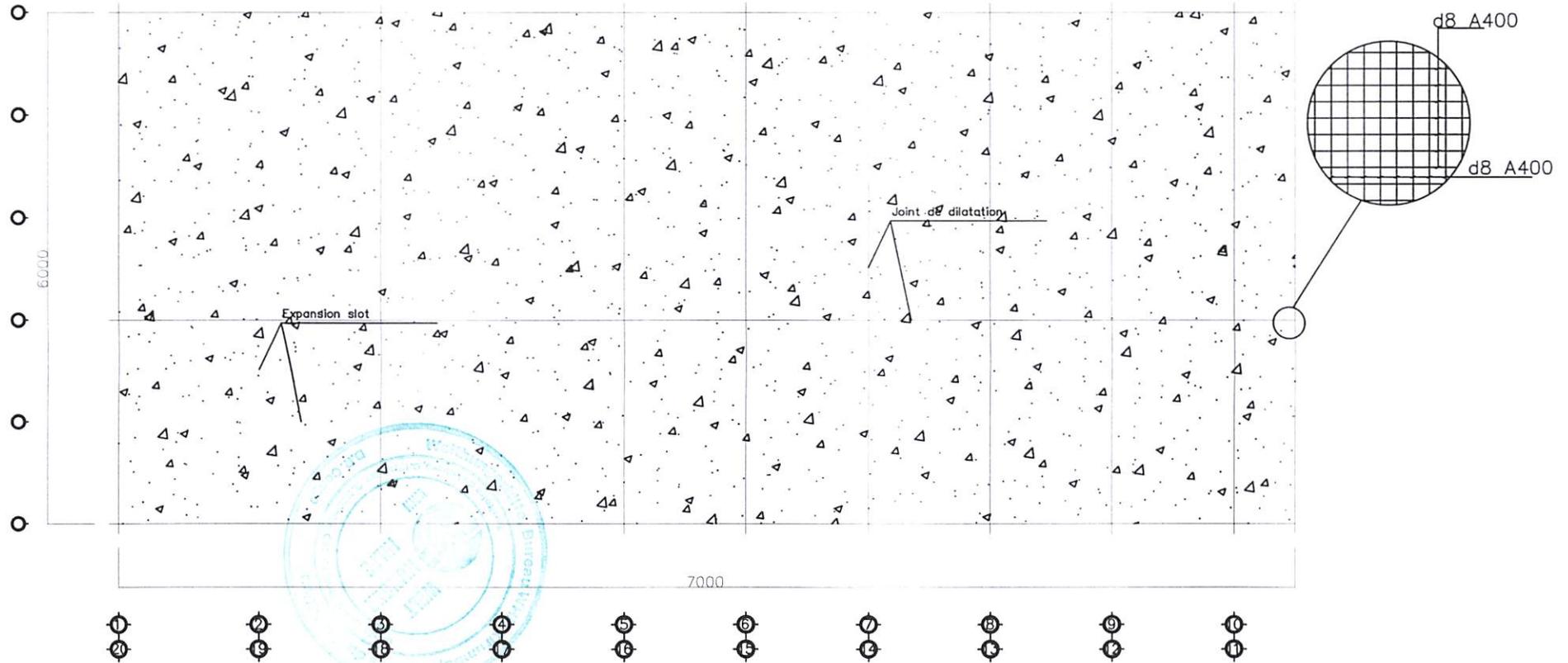


Conception : Ir Tex KARUNGU	Projet COD1139	Materiaux	Echelle
Dessin : Ir Tex KARUNGU	Localisation : Mirangi, Bulindi, Lusoga et Horangira Nature du sol : Sol stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Béton armé MC350</li> <li>• HA12</li> <li>• HA10 et HA8</li> <li>• Gof sheet BG30</li> </ul>	1/100
Approuvé : Lievin SELYABO			



n layer (up to down)

- ① - Béton armé de fondation MC350, armé par les armature HA10 espacement de 150mm
- ② - Sable ajouté avec  $k = 0,95$ , épaisseur de 800 mm.
- ③ - Sol naturel



Centre de collecte des produits agricole (Sous-pavement)

Conception : Ir Tex KARUNGU

Projet COD1139

Matériaux

Echelle

Dessin : Ir Tex KARUNGU

Localisation : Mirangl, Lamugha, Bulindi et Burangiza  
Nature du sol : Argile sableux et sable

• Béton armé MC350  
• Pavé de 15\*20\*40, Tôle en B20



1/100

Approuvé : Lievin SELYABO